

Services proposés

La Médiathèque propose un accès au réseau Internet réparti dans les lieux suivants :

La Galerie, l'Espace Image et Son, la Salle d'étude (postes réservés prioritairement à la recherche documentaire).

Missions :

- Élargir l'offre documentaire de la Médiathèque
- Favoriser la diffusion des technologies numériques de l'information auprès d'un large public

Le personnel se tient à la disposition des utilisateurs pour proposer un accompagnement à la recherche d'informations ou une assistance à la maîtrise de l'outil informatique.

Modalités de consultation

Conformément à la loi n° 2006-64 du 23 janvier 2006 relative à « la lutte contre le terrorisme », une **pièce d'identité** (carte d'identité, permis de conduire, carte de bus, carte d'étudiant...) **est exigée** pour toute consultation Internet.

Le fichier des inscrits fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Le présent règlement doit être signé pour toute consultation par l'utilisateur. Ainsi, la collectivité dégage toute responsabilité liée à un usage illicite d'Internet et se prémunit de toute poursuite pénale.

Le temps de consultation est limité à 1 heure par jour par utilisateur afin de permettre l'accès au plus grand nombre. En cas de faible affluence, la durée de consultation peut être prolongée.

La consultation est limitée à deux personnes par poste.

La Médiathèque possède des outils permettant de connaître à tout instant les temps de consultation et de visionner les pages Internet visitées.

Prix des consultations Internet

Le tarif des consultations et des impressions (consultable dans le hall d'accueil de la Médiathèque) est fixé par le Conseil Communautaire.

Cadre d'utilisation

Chaque usager est entièrement responsable devant la loi du contenu de ses consultations.

➤ Responsabilité des parents

L'utilisation du service Internet par **des mineurs** se fait sous la **responsabilité des parents**. Ces derniers sont entièrement responsables du comportement de leurs enfants qui fréquentent les lieux. L'entrée et la sortie de l'établissement étant libres, le personnel ne peut assumer aucune responsabilité de garde d'enfants.

Les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure.

➤ Respect de l'intégrité des postes de consultation

L'utilisateur s'engage à respecter le matériel, à ne pas introduire de virus informatiques, à ne pas modifier la configuration des ordinateurs mis à disposition. En cas de préjudice, des indemnités pourront être demandées à l'utilisateur.

➤ Rappel sur le respect des lieux

Il est interdit de manger ou de boire à l'intérieur des locaux.

Chaque utilisateur doit veiller à éteindre son téléphone portable ou le mettre en mode vibreur afin de ne pas occasionner de gêne sonore pour les autres usagers.

➤ Rappel du cadre juridique général

L'utilisation d'un système informatique, quel qu'il soit, est soumise au respect d'un certain nombre de textes de lois. Leur non-respect est passible de sanctions pénales (amendes et emprisonnement). Pour information et de manière synthétique, ces textes concernent :

- **la protection des mineurs** : la Médiathèque étant ouverte à tous, il est interdit de consulter des sites à caractère violent, pornographique, raciste, pédophile, terroriste, diffamatoire, ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine susceptibles d'être vus ou perçus par un mineur. À fortiori, la consultation de sites de ce type mettant en scène des mineurs est également sanctionnée pénalement (Articles 227-23 et 227-24 du Code pénal).

- **la fraude informatique** : « le fait d'accéder ou de se maintenir frauduleusement dans tout ou partie d'un système... le fait d'entraver ou de fausser le fonctionnement d'un système... le fait d'introduire, de supprimer ou de modifier frauduleusement les données qu'il contient » sont considérés comme des délits. « La tentative des délits est punie des mêmes peines. » (Articles 323-1 à 7 du Code pénal).

- **le droit des auteurs** : le code de la propriété intellectuelle sanctionne la contrefaçon et d'une manière générale toute atteinte aux droits des auteurs. Toute réutilisation de données comportant des œuvres littéraires et artistiques notamment est illicite sans le consentement express des auteurs ou des ayant droits. L'utilisateur s'engage donc à respecter le droit des auteurs des œuvres consultées sur le réseau Internet (logiciels, sons, images, photographies, textes, interprètes...).

- **l'économie numérique** : chaque utilisateur d'Internet doit s'engager à respecter la loi pour la confiance dans l'économie numérique (Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004).

➤ Respect de la Nétiquette

L'utilisation du courrier électronique, des forums de discussion et des « chats » doit toujours respecter la NETiquette (politesse et respect du destinataire, non-diffusion d'informations diffamatoires).

➤ Stockage et téléchargement des données

La Médiathèque décline toute responsabilité concernant les données personnelles des usagers (disquettes, clés USB, CD-Rom...). Le stockage durable des données n'est pas autorisé (y compris l'e-administration...).

Le téléchargement des fichiers est interdit sauf autorisation particulière des bibliothécaires et, dans tous les cas, dans le strict respect des lois sur la propriété intellectuelle et artistique.

L'utilisation de clés USB, disquettes, CD personnels est soumise à l'accord préalable du personnel. L'utilisation de tout autre matériel informatique personnel est interdite.

➤ Connexion Wi-fi

Connexion possible à la journée (sur les horaires d'ouverture de la médiathèque) basée sur un système sécurisé et filtré stockant les contenus de la navigation pendant 1 an (le filtre du système peut restreindre l'accès à certains sites). Elle nécessite un identifiant et un mot de passe **personnel, nominatif et confidentiel** fourni à l'utilisateur pour chaque connexion (au bureau de renseignements de la Galerie). L'utilisateur est responsable de son identifiant et de son mot de passe et ne doit pas le divulguer à un tiers. Les impressions ne sont pas possibles à partir des connexions Wi-fi. La Galerie est réservée prioritairement aux utilisateurs du Wi-fi.

Respect du présent règlement

Tout usager s'engage à se conformer au présent règlement. Des infractions graves ou des négligences répétées peuvent entraîner la suspension temporaire ou définitive de l'accès à Internet et même à une dénonciation de consultation illicite (article 227-24 du Code pénal).

Les bibliothécaires se réservent le droit d'interrompre toute consultation dont l'usage ne conviendrait pas à un lieu public ou qui ne respecterait pas ces règles.